

CONVOCAATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui doit se tenir à la **Salle polyvalente de l'espace culturel Georges Brassens**

Le mardi 31 mars 2026

À 19 heures 00

ORDRE DU JOUR :

- ↳ Présentation des décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal par Monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- ↳ Approbation le procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 15 décembre 2025.

I. Administration Générale :

- 1) Avenant de prolongation à la convention Petites Villes de Demain du 24/11/2022. Opération de Revitalisation Territoriale.
- 2) Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2026 de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

II. Ressources Humaines :

- 3) Retrait de la délibération n° 2025-5-10 portant modification du tableau des emplois permanents de la collectivité pour 2026.
- 4) Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité pour 2026 : Création d'emplois permanents : Un poste de responsable des ressources humaines à temps complet ; Un poste d'assistant administratif à temps complet ; deux postes d'agent de police municipale à temps complet.

Saint-Martin-Boulogne, le 25 mars 2026

Visa D.G.S :



**Le Maire,
Pascale LEBON**

